

# million Pacifique

**le tritium** Un effluent radioactif également présent dans la Meuse et l'Escaut

JEAN-FRANÇOIS MUNSTER

Même si les quantités n'ont rien de comparable à celles qui sont relâchées au Japon, du tritium est chaque année déversé dans l'Escaut et la Meuse par les centrales nucléaires belges. Cet isotope radioactif de l'hydrogène est un résidu de la production nucléaire. Ce n'est pas à proprement parler un déchet mais plutôt un effluent radioactif. Il est beaucoup moins concentré en matières radioactives. Comme il n'existe pas de techniques de captage et de séquestration efficace, on s'en débarrasse via une dispersion contrôlée dans l'atmosphère (effluents gazeux) et dans les cours d'eau.

Selon le rapport de surveillance radiologique de l'Autorité fédérale de contrôle nucléaire (AFCN), les réacteurs de Tihange, en 2022, ont relâché, 55,4 téra becquerels (soit mille milliards de becquerels, l'unité de mesure de la radioactivité) dans la Meuse. Et les réacteurs de Doel, 42,76 téra becquerels dans l'Escaut. Ce n'est pas tout. La Meuse reçoit aussi les effluents radioactifs de la centrale nucléaire française de Chooz (Givet) et de l'Institut national des radioéléments (IRE) via son affluent la Sambre, tandis que l'Escaut reçoit les déchets du site nucléaire de Mol/Dessel (SCK-CEN, Belgoprocess) via son affluent le Molse Nete. « Ces rejets de routine respectent les limites spécifiées dans la réglementation et dans l'autorisation délivrée à chaque site nucléaire », indique l'AFCN.

Lors des contrôles menés par l'AFCN, le tritium est fréquemment détecté dans les deux grands cours d'eau. Dans la Meuse, on atteint des niveaux pouvant aller jusqu'à 54 Bq par litre en aval de la centrale de Tihange. Dans l'Escaut, on se situe dans une fourchette de 7 à 18 Bq/L en aval de la centrale de Doel. Au niveau du réseau de la Société wallonne des eaux (SWDE) – qui ne capte pas d'eau dans la Meuse – les teneurs moyennes sont tellement basses – moins de 3 Bq –



qu'il est difficile d'avoir une estimation précise de celles-ci. Quant à son homologue bruxelloise Vivaqua – qui a une station de captage sur la Meuse située en amont de Tihange mais en aval de Chooz – elle observe des niveaux moyens variant de 12,4 Bq en 2020 à 0,6 en 2022 et à 2 en 2023.

Faut-il s'inquiéter de cette présence ? Non, selon l'AFCN. Il s'agit de concentrations largement inférieures à la valeur de référence de 100 Bq/litre fixée dans la directive européenne Euratom pour l'eau potable. Ce chiffre de 100 Bq n'est pas un seuil sanitaire mais bien un seuil d'action. Cela signifie qu'au-delà de celui-ci, il faut lancer une investigation afin de rechercher et de supprimer les causes de la contamination. Le dépassement de ce seuil peut en effet être le révélateur d'un incident nucléaire qui n'a pas encore été détecté. La valeur guide de concentration dans l'eau à ne pas dépasser sous peine de mettre la santé humaine en danger a, quant à elle, été fixée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à 10.000 Bq/L.

**Selon l'AFCN, les deux fleuves contiennent des concentrations de tritium largement inférieures à la valeur de référence de 100 Bq/litre fixée dans la directive européenne Euratom pour l'eau potable.**

© PIERRE-YVES THIENPONT.

## la centrale de Fukushima Un chantier titanique, une menace permanente

B.DE.  
CORRESPONDANT À TOKYO

Une cinquantaine de milliards d'euros. Au grand minimum. C'est, selon les dernières estimations gouvernementales, ce que devrait coûter le démantèlement de la centrale de Fukushima. Mais dans les milieux économiques, on cite un montant deux voire trois fois plus élevé. Le même flou entoure le délai que prendra l'opération. L'espoir du gouvernement est d'en avoir fini à l'horizon 2051. Nombre d'experts jugent toutefois ce calendrier trop optimiste.

Douze ans après la catastrophe de mars 2011 – plus de 22.000 morts et disparus suite au tsunami et 470.000 habitants contraints de déménager en raison des retombées radioactives –, on n'en est nulle part, ou presque, dans le démantèlement de la centrale. C'est en grande partie dû au taux de radiation très élevé qui subsiste dans les trois réacteurs entrés en fusion il y a douze ans. Il oscille entre sept et dix sieverts par heure, un niveau mortel pour l'homme. Seuls des robots peuvent pénétrer dans ces réacteurs, et encore : dans cette fournaise radioactive, ils grillent rapidement.

Les décontaminateurs se heurtent à deux écueils titaniques. Plusieurs milliers de barres de combustible nucléaire usagé sont à extraire des réacteurs. Cha-

cune mesure 4,50 mètres et pèse 250 kilos. Dans les réacteurs les plus endommagés, cette extraction ne débutera pas avant 2027, soit avec dix ans de retard sur le calendrier initial. Au-delà, comme si cela ne suffisait pas, plus de 800 tonnes de débris hautement radioactifs vont également devoir être extirpés de la centrale. On n'en est à présent qu'au stade des tests, qui consistent à tenter d'extraire... quelques grammes de débris seulement. Les experts n'ont même pas encore tranché de manière définitive sur la technique qui sera utilisée pendant ce démantèlement. Certains prônent de submerger complètement les réacteurs d'eau afin de réduire la radioactivité, ce qui impliquerait l'usage de robots sous-marins. D'autres s'opposent à cette option. Et les débats, techniquement très compliqués, s'éternisent.

Or, il est impératif d'accélérer le tempo car le délabrement de la centrale fait courir des risques majeurs à la région. Lors de chaque tremblement de terre important, elle subit des dégâts qui, potentiellement, pourraient entraîner de nouveaux accidents (fuite d'eaux radioactives, baisse du niveau des piscines où sont entreposées les barres de combustible, échauffement de ces barres, etc.). Or 20 % des séismes les plus violents qui secouent la planète se produisent au Japon...

RYANAIR

## Les pilotes menacent de faire grève les 15 et 16 juillet

Une fois encore, le personnel de Ryanair Belgique reproche à la compagnie irlandaise de ne pas respecter ses engagements. Les pilotes menacent de faire grève si la compagnie low cost ne leur rend pas les 20 % de salaire supprimés au moment du covid et l'indexation qui a suivi.



ÉRIC RENETTE

Ce ne sont ni la météo, ni les perturbations du contrôle aérien qui forment les plus grands risques de perturbations du ciel cet été. Ce sont les grèves d'un personnel qui veut aussi profiter du retour « à la normale » (c'est-à-dire l'année record de 2019). Voilà pourquoi les pilotes de Ryanair Belgique menacent de faire grève le week-end des 15 et 16 juillet si, lors d'une ultime tentative de négociations ce vendredi, la direction de Ryanair ne fait pas « une proposition sérieuse ». Et les grèves se succéderont plus souvent encore si rien n'avance.

L'élément déclencheur, c'est une lettre du responsable des opérations aériennes dans les bases de la compagnie, le 22 juin dernier. Alors qu'en mars, après des mois de négociations, un accord social était approuvé par le personnel de cabine, le rétablissement des salaires des pilotes restait à négocier. Au moment du début de la crise covid, en mars 2020, Ryanair avait en effet réussi à imposer une réduction de salaire à tous ses salariés (10 % pour le personnel de cabine, 20 % pour les pilotes, 50 % pour la direction), après, notamment, avoir menacé de virer une soixantaine de personnes.

En juillet 2022, les affaires ayant mieux repris et plus vite, le patron du groupe Ryanair, Michael O'Leary, annonçait rétablir son propre salaire de base. Ce que les pilotes ont rapidement réclamé pour eux également. Chose qui n'a toujours pas été faite. « La direction de Ryanair a appliqué l'indexation légale applicable pour tous en Belgique parce qu'elle n'avait pas le choix », détaille Alain Vanalderweireldt, le président de la Beca (Belgian Cockpit Association, l'association des pilotes). « Mais ils n'ont pas rétabli les 20 % de salaires supprimés en 2020. Les pilotes de la base de Charleroi gagnent donc, en gros, 95 % de ce qu'ils touchaient en 2019, alors qu'ils devraient gagner 115 % ».

Par ailleurs, dans sa lettre du 22 juin, le responsable de Ryanair explique que dès le mois d'octobre, la compagnie appliquera un nouveau rythme de travail : cinq jours de travail puis trois jours de repos, alors que le

**« Si grève il y a, nous demanderons aux Affaires sociales et aux autorités aéroportuaires de vérifier qui pilote les avions qui quitteraient la base de Charleroi », menace Didier Lebbe, secrétaire permanent CNE-CSC.**

© CHRISTOPHE LICOPPE/PHOTO NEWS.

rythme actuel est de cinq jours « on »/ quatre jours « off ». Un changement des rythmes de travail qui aurait dû accompagner la négociation d'une nouvelle convention collective en octobre 2024.

**Abandonner les actions en Justice**

Les pilotes ont fait valider leur position et leur refus dans le cadre d'une conciliation sociale officielle qui a échoué en février dernier. Ce revirement subit de Ryanair s'accompagne d'une forme de chantage : les futures négociations sociales ne reprendront que si les pilotes « renoncent au préalable à leurs actions en justice sur les manquements passés de la compagnie ». Rappelons qu'une cinquantaine de pilotes avaient entamé une action pour récupérer leur salaire de base indexé. Rappelons également que l'auditorat du travail du Hainaut enquête sur plusieurs manquements de Ryanair au niveau du respect de la législation sociale belge.

Avancer d'un an la fin d'une convention collective (Ryanair prétend que c'est légal), instaurer unilatéralement un rythme de travail plus contraignant et ne pas rétablir les salaires tels qu'ils devraient être en 2023, ça fait beaucoup de griefs pour les pilotes de Ryanair en Belgique. « Le message est clair », résume Didier Lebbe, secrétaire permanent CNE-CSC : « 81 % des pilotes ont répondu à notre appel et 89 % d'entre eux ont voté pour des actions. Si rien n'avance ce vendredi, celles-ci commenceront les 15 et 16 juillet. Et si grève il y a, nous demanderons aux Affaires sociales et aux autorités aéroportuaires de vérifier qui pilote les avions qui quitteraient la base de Charleroi. »

Officiellement, la pression est du côté de la direction de Ryanair. Qui déteste montrer le moindre signe de relâchement sur les questions sociales...